



Compte-rendu du CSE C Extra du 14 février 2023

## Projet de rapprochement France3/France Bleu

### Opération déminage pour la direction lors du CSE Central extraordinaire

Le mot «fusion» est à bannir selon la Présidente de FTV, ce ne serait qu'un projet de coopération qui est envisagé entre France 3 et France Bleu. Le document révélé par la presse vendredi dernier, et qui a fait l'effet d'une bombe, n'était soi-disant qu'un document de travail. Voilà le message martelé par la direction de FTV lors d'un CSE central extraordinaire le 14 février.

Mais curieusement, la version 2, la version « définitive » transmise elle aux syndicats, ([accessible ici](#)) a été débarrassée des mots et expressions « **rationalisation** », « **dégager des économies d'échelle** », « **regroupement des bureaux de correspondants à l'étranger** ». **Tout ce qui pourrait fâcher les salariés !**

Selon la présidente de FTV, ce projet a pour objectif de « **donner des gages au ministère de tutelle de la bonne volonté de rapprochement des deux entités de l'audiovisuel public** ». Objectif : l'intégrer dans le futur Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la période 2024-2028. « Il n'y a pas de plan caché » et « les gens qui coopèrent bien, il n'y a pas nécessité de les marier ». Mais les formules de Delphine Ernotte **n'ont pas du tout convaincu les élus**.

Philippe Martinetti, le directeur du réseau France 3, s'est employé à démontrer que ce qui est écrit dans la note stratégique version 2 est déjà une réalité sur le terrain, qu'il n'y a rien de nouveau, avec seulement un renforcement à venir des coopérations avec France Bleu notamment pour les opérations sportives, **mais c'est promis, «il n'y aura pas de rapprochement sur l'information»**.

**Le SNJ a fait remarquer qu'on a du mal à croire à une version qui n'exposerait à la ministre de la culture que les pratiques existantes.**

Delphine Ernotte a également assuré que « **ce rapprochement avec France Bleu n'aura aucun impact sur Tempo** ». Mantra maintes fois répété ! Là aussi, opération de déminage pour éviter la colère des salariés vis-à-vis de tous ces projets alors que les ateliers Tempo ont déjà débuté.

Fusionner deux entités de l'audiovisuel public peut nous faire craindre la création d'une filiale et, qui sait, de lourds changements conventionnels mettant en péril nos accords collectifs.

Plus de 4000 salariés de France 3 et France Bleu seraient concernés par ce projet de rapprochement. On veut nous faire croire à une réforme en ne pensant qu'économies. Les salariés sont lassés des mensonges à répétition, ils savent qu'ils sont toujours perdants.

Paris, le 16 février 2023